

---

**Extrait du Registre des délibérations du Conseil intercommunal**

Séance du 30.04.2026

Présidence de M. Arnold Poot

**Rapport no 22/26 : Révision des statuts de l'association scolaire intercommunale**

Le Conseil intercommunal, considérant :

- le préavis no 22/26 concernant « La révision des statuts de l'association scolaire intercommunale ;
- le rapport de la commission ad'hoc ;
- que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

**DECIDE :**

1. D'adopter les modifications des articles 7, point b, 14 alinéa 2 et des articles 11, 21, 27, 29, l'abrogation de l'article 37, ainsi que les diverses corrections cosmétiques et coquilles ;
2. D'accepter l'amendement proposé par la commission, soit : la modification de l'article 7, point b concernant les suppléants.

**Accepté à l'unanimité.**

AU NOM DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le président

  
Arnold Poot

ASIOR La secrétaire  
Association Scolaire  
Intercommunale  
Orbe et Région  
  
Sybille Roch